

La Rivière



Printemps 2023 - N° 53

Suivez les informations de votre village :

web : www.la-riviere38.fr

[communedelariviere](https://www.facebook.com/communedelariviere)

Vie municipale

Mot du maire.....	1
Budget et Taxes communales	2
Un arbre / un habitant.....	3
Sécurité	3
Fête des laboureurs.....	3
Chats errants.....	3
Ecole - projet ABC	4
Sécurité routière	4
Défibrillateur.....	4
Cinéma	5
État civil 2022	5
Biodiversité Communale	6
Appel aux bénévoles.....	7
Vogue.....	7
Frelon asiatique.....	7

Intercommunalité

Urbanisme	8
Médiathèque	8
Relais petite enfance	8
Accueil de loisirs	8
Chantier Jeunes 2023	9
La forêt iséroise.....	9

Vie associative

A.S.C.R., Pause'Crea.....	10
A.C.C.A., Sou des Écoles	10
Ramassage de déchets	10
En'vie Animale.....	11
La Horde du Contretemps...	11
Sapeurs-pompiers.....	12

Mairie de La Rivière,
327, rue du Baron
38210 La Rivière
Tél. 04 76 93 61 52
email : mairie@lariviere38.fr
Directeur de la publication :
Raymond Rolland
Crédit photos et rédaction :
service communication
Conception/Impression :
Coquand Imprimeur (Fontaine)
Imprimeur certifié Imprim'vert
et ISO 14001
Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal à parution

Mot du maire

Riveraines, Riverains,

Nous voici à mi-parcours du mandat que vous m'avez confié. Trois années passées au cours desquelles, une crise sanitaire majeure est apparue, une guerre s'est déclarée aux portes de l'Europe et depuis quelques mois une crise économique et politique s'est installée. Autant d'événements dont les effets conjugués sont venus contrarier le quotidien de la gestion communale. L'inflation constatée depuis 1 an nous impacte directement et invite la municipalité à la plus grande vigilance dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et dans les choix à faire en matière d'investissements. C'est en tenant compte de ce contexte que s'est construit notre budget communal 2023.

Bien que les impôts locaux représentent près du tiers des recettes communales, pour la deuxième année consécutive le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition de la part communale sur le foncier bâti et non bâti. L'action municipale s'inscrit bien dans la volonté de ne pas accentuer la pression fiscale et accroître les charges financières qui s'appliquent aux ménages. Malgré tout, comme évoqué à l'occasion des vœux du maire en janvier 2023, des investissements raisonnés et nécessaires ont été réalisés sur 2022.

En début d'année, nous vous avons sollicité, parfois avec insistance, pour répondre au questionnaire relatif au recensement de notre population, acte civique et obligatoire. Cette démarche est importante pour la collectivité car le montant des dotations versées par l'état aux budgets des communes est proportionnel au nombre d'habitants.

Sans avoir les résultats officiels, nous pouvons estimer enregistrer une baisse de notre population par rapport au dernier recensement de 2017. Cette situation peut s'expliquer en partie malheureusement par les décès de plusieurs de nos aînés et un nombre significatif de jeunes adultes qui ont quitté le foyer familial.

Ce constat m'amène à parler de la capacité de notre commune à accueillir de nouvelles constructions et cela suscite quelques interrogations légitimes de la part de certains concitoyens. Les conséquences du changement climatique questionnent notamment sur l'aptitude de la

commune à distribuer l'eau potable et sur nos infrastructures en matière de traitement des eaux usées.

Notre plan local d'urbanisme récent adopté en 2020 limite la consommation foncière, définit des zones constructibles et par conséquent limite l'accroissement de notre population. Des cabinets spécialisés en développement urbain, des services compétents en matière d'eaux et assainissement ont bien intégré ces caractéristiques et la municipalité forte de ces résultats s'appuie sur ces expertises et reste malgré tout attentive aux projets présentés.

Notre village doit favoriser l'installation de nouveaux habitants en maintenant les services de base que sont l'école, la cantine, l'accueil périscolaire et un commerce de proximité.

L'évolution de la population me semble nécessaire, elle se fera dans le temps et la volonté de la municipalité est bien que notre commune conserve son identité : **Rester un village.**

Un village rural a des caractéristiques de vie qui lui sont propres, des fêtes traditionnelles comme « le banquet des laboureurs » en février, des moments de rencontres tels que les vœux du maire en janvier, les commémorations du 11 novembre et 8 mai, le feu d'artifice du 13 juillet et bien d'autres manifestations et activités proposées tout au long de l'année par des femmes et des hommes qui œuvrent pour ces moments.

Pourtant, la vie associative de notre commune **s'essouffle**..., le comité des fêtes, la pétanque n'ont pas trouvé à ce jour de bénévoles pour reprendre le flambeau et proposer des animations qui créent du lien social et de la convivialité.

Heureusement certaines associations résistent et poursuivent leurs activités et je les en remercie vivement. Elles ont besoin de votre soutien, de votre participation, de votre engagement pour mener à bien ces manifestations qui seront facilitées avec un plus grand nombre de bénévoles actifs.

N'hésitez pas à vous manifester en mairie ou contacter les associations directement. Ne nous laissons pas gagner par l'individualisme et donnons un peu de notre temps pour ce que nous souhaitons toutes et tous : **Bien vivre à LA RIVIÈRE.**

Le Maire
Raymond ROLLAND

Budget et Taxes communales

En Conseil Municipal du 28 mars 2023, à l'ordre du jour : Le vote des comptes administratifs 2022, des taxes locales 2023, des budgets primitifs 2023 et des subventions versées aux associations.

Nous rappelons que tous les documents comptables sont consultables en mairie et que les comptes-rendus sont affichés en mairie et sur le site internet de la Commune.

Budget principal

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2022	976 794,00 €	976 794,00 €	775 910,00 €	775 910,00 €
réalisé 2022	510 521,33 €	1 020 986,23 €	723 268,88 €	424 177,25 €
Résultat de clôture		+ 211 373, 27 €		
prévu 2023	796 296,00 €	796 296,00 €	635 453,63 €	635 453,63 €

Budget commerce et gîtes

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2022	77 117,00 €	77 117,00 €	40 206,62 €	40 206,62 €
réalisé 2022	35 456,23 €	90 907,09 €	30 735,32 €	20 920,62 €
Résultat de clôture		+ 45 636,16 €		
prévu 2023	82 136,00 €	82 136,00 €	49 314,70 €	49 314,70 €

Budget forêt

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2022	25 720,00 €	25 720,00 €	43 679,83 €	43 679,83 €
réalisé 2022	4 800,19 €	48 817,12 €	34 611,09 €	44 174,43 €
Résultat de clôture		+ 53 580,27 €		
prévu 2023	64 017,00 €	64 017,00 €	39 750,34 €	39 750,34 €

Budget chaufferie bois

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2022	53 191,00 €	53 191,00 €	17 841,62 €	17 841,62 €
réalisé 2022	36 674,39 €	51 147,79 €	15 348,48 €	17 926,98 €
Résultat de clôture		+ 17 051,90 €		
prévu 2023	49 750,00 €	49 750,00 €	18 578,50 €	18 578,50 €

(Pour tous les budgets, les chiffres tiennent compte des résultats antérieurs reportés)

Quelques remarques :

Les charges à caractère général sont stables et ce, malgré une année 2022 marquée par la crise énergétique. La commune, du fait de la signature de contrats réglementés avec EDF n'est, pour l'instant pas impactée et ce jusqu'à fin 2023.

Nous avons par contre subi une hausse de prix sur des fournitures de tout ordre et notamment une hausse de 10 % de notre fournisseur de repas pour la cantine. Malgré cela, la municipalité a décidé de ne pas répercuter cette hausse sur le prix payé par les parents. Nous espérons qu'il n'y aura pas de nouvelle évolution dans les mois à venir.

Les charges de personnel sont en hausse du fait de l'augmentation du point d'indice et de l'évolution naturelle des carrières des agents.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec une évolution de 2,35 % par rapport à 2021 quand les recettes augmentent de 4,30 %.

Pour 2023, nous restons vigilants quant aux dépenses de fonction-

nement. L'accent sera mis sur les actions enfance/jeunesse avec notamment le doublement de notre participation à l'accueil de loisirs qui s'élèvera cette année à 4 863,00 € du fait de l'augmentation du nombre d'enfants de LA RIVIERE accueillis à Saint-Quentin. Satisfaction pour notre équipe car nous avons ardemment défendu ce projet d'accueil auprès des instances intercommunales.

Nous prendrons également en charge les salaires des jeunes qui ont participé au chantier de réfection d'un mur d'enceinte le long d'une voirie communale proche du cimetière.

Toutes les subventions attendues étant versées, nous allons pouvoir solder le remboursement du crédit à court terme relatif aux travaux de la mairie pour un montant de 150 000,00 €.

Les investissements pour cette année resteront modestes : fin des travaux de réfection des allées au cimetière, solde de l'installation des caméras de vidéo protection, création d'une dalle au hangar de stockage bois, plan école avec l'achat de tablettes et la création d'un auvent sur l'entrée des maternelles, opération 1 arbre/1 habitant avec l'ONF (Office National des Forêts).



Un arbre / un habitant

La commune s'est engagée dans un programme d'action avec l'ONF (office national des forêts) pour la gestion durable du patrimoine forestier. **Près de 600 arbres** vont être plantés cet automne sur le domaine communal (douglas, cèdres, érables sycomores, sapins etc.) ainsi que sur l'espace terrain de boules derrière l'église afin d'offrir un espace de fraîcheur.

Cette action « **un arbre / un habitant** » s'inscrit dans un cadre de gestion sylvicole et son adaptation au changement climatique. Le coût des travaux de **16 140 € HT** bénéficie d'une subvention du département de l'Isère à hauteur de **80%**.



Sécurité

Élagage

Un important travail d'élagage a été réalisé par la société RIVAL et les employés communaux au cours du mois d'avril dernier.

La route des monts, la rue de la charrière, le chemin de l'allée ont été principalement concernés afin de se prémunir des branches qui pèsent sur les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques et éclairage public).

Les propriétaires ont l'obligation d'élaguer leurs arbres, leurs haies en bordure des voies publiques et leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident. De plus le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais étant alors à la charge des propriétaires concernés.



Fête des laboureurs

Le village de La Rivière a célébré Saint-Antoine, patron des laboureurs, le dimanche 12 février 2023. Une messe a été célébrée à l'église du village suivi du traditionnel banquet des laboureurs. La nouvelle équipe se compose de M^{me} Isabelle MARION, M. Eric COTET, M^{me} Michelle OGIER et de M. Jean-Michel OGIER.



Chats errants

Plusieurs personnes ont fait remonter en mairie qu'il y avait beaucoup de chats errants sur la commune. La municipalité a sollicité l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une campagne de stérilisation et d'identification des chats libres se trouvant sur la commune.

La Fondation 30 Millions d'Amis a répondu favorablement à notre demande de soutien pour la gestion des populations de chats libres et a confirmé sa volonté de nous accompagner dans cette démarche responsable et respectueuse du bien-être animal.

En effet, la stérilisation stabilise automatiquement la population qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris... Elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre chat de s'y introduire. Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres.

Une convention dans laquelle la commune s'engage à participer à hauteur de 50% des frais vétérinaires est à l'étude.



COMMERCE DE PRODUITS
BIOLOGIQUES ET NATURELS

COMMERCANT
INDEPENDANT

ROUTE DE ST QUENTIN
CENTRE COMMERCIAL PROVENCIA
38210 TULLINS
04-76-37-09-88
abcap@orange.fr

EPICERIE, VINS, PRODUITS FRAIS,
FRUITS ET LEGUMES LOCAUX, VRAC
COMPLEMENTES ALIMENTAIRES,
COSMETIQUES BIO
NATUROPATHE POUR VOUS
CONSEILLER

HORAIRES :
LUNDI 14H-19H
DU MARDI AU SAMEDI NON STOP 9H-19H



Ecole - Le projet ABC est lancé !

La classe des CM1/CM2 s'est lancée dans le projet « **Atlas de la biodiversité communale** », porté par le Parc Naturel Régional du Vercors et dynamisé par un groupe d'habitants de La Rivière, soucieux de préserver la biodiversité sur notre territoire. Avec Véronique, guide naturaliste, Robin, service civique employé au Parc, et Yohan, de l'ONF, des sorties vont être organisées pour partir à la découverte des haies et arbres remarquables que l'on trouve autour de nous, d'en découvrir le rôle et de mesurer l'importance de les préserver. Nous allons également étoffer la haie que d'autres élèves avant nous avaient plantée au fond de la cour.

En classe, nous avons appris à reconnaître les arbres, compris le rôle que jouait la forêt, mesuré des arbres plus grands que nous à l'aide d'une pige, ou encore défini ce qu'était un arbre remarquable pour mieux les reconnaître. Maintenant, il s'agit d'être attentif en se baladant !

Pour partager ce qu'ils ont appris, les élèves ont écrit des articles de journaux édités dans « La gazette de l'ABC ». Le premier numéro est sorti en mars, le prochain est attendu fin avril.

En dehors du temps scolaire, les élèves et leurs familles sont invités à participer aux réunions et sorties organisées dans le cadre de l'ABC, et de faire un petit compte-rendu de leurs découvertes à leurs camarades de classe.

Nous espérons que, grâce à ce projet, nous serons nombreux à être curieux et attentifs à la nature qui nous entoure pour mieux la protéger.

La directrice, Mélodie Caine



**Sécurité routière,
je ralentis lors de
mes déplacements
dans le village !**



Défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la salle des fêtes sous le porche.



Au P'tit Bonheur des Yeux
Yann THOMAS

YT OPTIQUE
84 Bd Michel Perret
38210 TULLINS
Tél. 04.76.55.69.66
ytoptique@gmail.com

• CONTRAST • Coiffure •
96 avenue Michel Perret - 38210 TULLINS

Salon de coiffure mixte
Ouvert du mardi au samedi

Pour tout rendez-vous,
toujours à votre écoute au
04 76 07 82 77

CARTE DE FIDÉLITÉ



Cinéma

Encore un succès cette année pour le cinéma en projection libre dans notre village. Les films proposés (voir l'affiche) ont suscité l'intérêt, le plaisir partagé et la solidarité de la centaine de spectatrices et spectateurs réunis à cette occasion. L'entrée à prix libre a généré 600 euros de recettes intégralement versées aux salariés grévistes de l'entreprise DEPAGNE en lutte contre la réforme des retraites, pour de meilleurs salaires et conditions de travail.

La société de production « les Mutins de Pangée » a fourni les films gracieusement, leurs auteurs ayant renoncé à cette occasion à leurs droits d'auteur. Notre municipalité a prêté la salle des fêtes. L'imprimerie « Notre-Dame » a pris en charge la publicité. Quant à l'organisation de ces quatre soirées, nous la devons à la dynamique de ces conditions réunies et la passion du cinéma de nos concitoyens.

Qu'ils soient tous remerciés pour cette collaboration au service du 7^e art et du vivre ensemble !



État civil 2022

Naissances

GUGLIELMI Milo né le 17 février 2022
DELAUNOY Mona née le 18 février 2022
BOUVIER LOPES Sacha né le 25 mars 2022
CRESPI Eloïse née le 14 septembre 2022
DÉCHANOZ Esther née le 20 septembre 2022

Mariages

MANGANELLO Loïc et VEYRET Lise le 18 juin 2022
BONNET Alain et SANTIN Anne le 02 juillet 2022
CHARLES Laetitia et MOHAMED ben Ahmed Julie le 02 juillet 2022

Décès

BOTTA Annie le 17 février 2022
MIZZI veuve OGIER Marguerite le 12 mai 2022
DA SILVA MOURAO Alessandra née D'APREA le 16 juillet 2022
BROSSE Georges le 05 octobre 2022



M^{me} Mercedes CHOLLIER doyenne du village nous a quittés le 7 avril dernier à l'âge de 94 ans.

La municipalité présente à sa famille et ses proches ses sincères condoléances.

GOZZI
INTRUSION - VIDEO - INCENDIE

- EXTINCTEUR
- ALARME INCENDIE
- ECLAIRAGE DE SECURITE
- DESENFUMAGE
- DETECTION INCENDIE
- EXTINCTION AUTOMATIQUE

Sandy & Sébastien GOZZI

04 76 35 69 12
698 Route de St Quentin - Tullins

- ALARME INTRUSION
- VIDEO PROTECTION
- COFFRE FORT
- CANON A BROUILLARD
- DOMOTIQUE
- CONTROLE D'ACCES

F&Végétal
RÉVÉLÉ VOTRE JARDIN

Horticulture - Pépinière

708 chemin du vent 38210 TULLINS

04 76 05 78 86

F&Végétal

Production locale et de saison

Plants de légumes, plants à massifs, vivaces, chrysanthèmes, arbustes d'ornement, arbres fruitiers, sapins de Noël, plantes vertes et fleuries

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Anaïs Rodriguez, présidente de l'association En'Ve Animale a été désignée par la mairie pour coordonner les relations mairie, parc du Vercors et collectif d'habitants autour de l'Atlas de la biodiversité Communale. E-mail : asso.envie.animale@gmail.com

Soirée sur les Chauves-souris – 12 mai 2023 à 19h

Le vendredi 12 mai 2023, le groupe Atlas de la biodiversité de La Rivière et le Parc Naturel Régional du Vercors vous proposent une soirée exceptionnelle pour mieux connaître les chauves-souris ! Au programme : projection du film inédit sur les chauves-souris «Une vie de Grand Rhinolophe » puis échanges autour de ces mammifères incroyables.



Savez-vous que les chauves-souris sont pour l'humanité des bio-indicatrices environnementales ? Nous déambulerons ensuite dans le village pour observer et identifier les espèces (à l'aide d'un capteur à ultra-sons).

Rendez-vous à 19h à la salle de réunion (sous Le Petit Creux). Rencontre gratuite et ouverte à toutes et tous. Les enfants sont les bienvenus !

Vous avez régulièrement des chauves-souris chez vous ? (grange, greniers, cave, toit, derrière les volets...), n'hésitez pas à nous communiquer l'information (asso.envie.animale@gmail.com). Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, nous les essayons d'identifier les espèces afin de mieux les protéger.

Savez-vous qu'une chauve-souris peut manger son poids en moustiques chaque nuit ?

On appelle «bio-indicateurs» les entités biologiques qui répondent à l'altération des caractéristiques de leur environnement.

Atlas de la Biodiversité communale et cabane de pied frais

En 2017 les communes, l'ONF, le Parc Naturel Régional du Vercors et les accompagnateurs de montagne ont engagé une démarche de valorisation des cabanes non gardées.

Le but est que les villages et ses habitants prennent en main leurs cabanes et en fassent un lieu de découverte des sites naturels. Notre commune a sollicité le parc du Vercors pour engager prochainement des travaux à la cabane de pied frais avec l'idée d'organiser sur place la fête de l'atlas de la biodiversité communale le **1^{er} juillet 2023**. Il est prévu, pour tous les habitants qui le souhaitent, une promenade en forêt via le sentier thématique à la découverte d'arbres remarquables et les très beaux panoramas. Cette fête de l'**ABC** sera l'occasion de mettre en lumière la restauration de la cabane et de restituer le travail des élèves de LA RIVIERE et COGNIN les GORGES avec exposition des photos.

Des informations supplémentaires seront communiquées sur cette journée.

Bien vivre à La Rivière...

Notre village, préservons-le et gardons-le propre !!!
Merci de respecter les lieux publics
et de ne pas les dégrader !!!



Je respecte mon environnement et mon voisinage

Rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteurs :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
- Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 ;

Nous rappelons que l'utilisation d'engins à moteurs en dehors des heures autorisées est interdite (tondeuses, débroussailleuse, ponceuses, perceuses, tronçonneuses, matériel agricole et autres matériels bruyants)

Élagage des arbres

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir les végétaux (haies, arbustes, arbres) le long des voies publiques et en limite de voisinage. Certains débordements nuisent à la sécurité (manque de visibilité, obligation de se déporter) et bloquent l'intervention des sapeurs-pompiers.

Nous vous demandons de respecter ces règles afin de prévenir les risques de coupures des lignes électriques ou téléphoniques en cas d'intempéries (vent, neige...) et encourageons vivement tous les propriétaires à faire le nécessaire.

Feux de broussailles

Le brûlage des déchets végétaux des jardins est interdit. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Divagation des chiens :

Il est trop souvent constaté que certains propriétaires de chiens ne maîtrisent pas leurs animaux parfois agressifs avec leurs congénères ou autres.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'il est recommandé de les promener en laisse voire pour certains de les munir d'une muselière pour éviter tout incident.

Des déjections canines sont fréquemment constatées sur les voies publiques.

Par mesure d'hygiène publique, nous rappelons que les crottes de chiens sont interdites sur :

- les voies publiques;
- les trottoirs;
- les espaces verts publics;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines.

Chacun d'entre nous a la liberté de se promener sur nos routes et chemins en toute tranquillité.

Appel aux bénévoles

Comme vous le savez, le Comité des Fêtes, en place depuis plusieurs années, a souhaité se retirer et passer le flambeau.

Le flambeau est toujours à prendre... !!!

Suite aux différents appels aux bénévoles via l'Assemblée Générale du Comité, le bulletin municipal, les Vœux du Maire et à la réunion organisée par la mairie le jeudi 9 mars 2023 dans le but de provoquer une rencontre entre personnes intéressées et anciens membres du bureau, il manque des bénévoles pour constituer une équipe !

Nous remercions les personnes volontaires qui se sont déjà fait connaître en mairie pour éventuellement relancer l'activité du Comité des Fêtes et qui ont à cœur de faire vivre le village ! Malheureusement elles ne sont pas assez pour proposer un bureau et se lancer.



Nous renouvelons un appel aux bénévoles pour que le Comité des Fêtes, à ce jour en sommeil, revive.

Si vous êtes intéressés et sensibles aux festivités de notre village, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.



Vogue week-end des 13 et 14 mai sur La Rivière

Les forains viendront animer notre village du vendredi 12 mai au soir au dimanche 14 mai 2023. A cette occasion certaines associations du village se sont regroupées accompagnées de quelques personnes volontaires du village pour tenir la buvette et vous offrir un moment de convivialité et de partage.

Au programme, manèges, démonstration par les sections danses de Cognin Les Gorges, Poliénas et La Rivière le dimanche à 16h sur le parvis de la mairie... Nous vous attendons nombreux !



Frelon asiatique

Une réunion publique s'est tenue le jeudi 13 avril 2023 à 19 h à la salle des fêtes à l'initiative de la mairie avec l'intervention de monsieur André ROJAT (1^{er} adjoint de la commune de Varacieux)

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional : son développement, comment le reconnaître, le piégeage...

Nous avons distribué des pièges à l'issue de cette réunion pour capturer les femelles fondatrices.

**LE FRELON ASIATIQUE
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

GDS Auvergne
L'union agricole ensemble

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - <i>Vespa Crabro</i>	Frelon asiatique - <i>Vespa Velutina</i>
Tête rousse et visage jaune	Tête noire et visage orangé
Thorax noir et roux	Thorax noir
Abdomen jaune avec des dessins noirs	Abdomen noir avec une large bande orangée
Pattes rousses	Extrémité des pattes jaune

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

Urbanisme : dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau service en ligne gratuit, vous permet de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration d'ouverture de chantier, permis de démolir) de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

> Lien d'accès : <https://sve.sirap.fr>

Si vous n'avez pas internet, en cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Médiathèque intercommunale LIS-LA

CONTACTS : Tél. 04 76 65 80 74
mediatheque.lisla@smvic.fr



Relais petite enfance (RPE)

Temps collectifs su la commune de La Rivière (salle des fêtes) :

- Le vendredi 12 mai 2023
- Le vendredi 9 juin 2023
- Le vendredi 23 juin 2023
- Le vendredi 7 juillet 2023

Relais Petite Enfance SMVIC		
RPE St Marcellin	04.76.64.96.07	ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
RPE Chatte	04.76.64.44.45	
Ram'Dam RPE St Romans	04.76.36.18.53	ramdam@smvic.fr
RPE A Petits Pas Vinay	04.76.38.94.74	ramapetitspas@smvic.fr



Accueil de loisirs Saint-Quentin-sur-Isère

Le Centre de loisirs intercommunal accueille les enfants de 3 à 12 ans, sur inscription, les mercredis et pendant les vacances.

Contact : acm.stquentin@smvic.fr
Tel : 07.80.48.91.07



BAR-TABAC-PRESSE
Le Dauphin
Tél 04 76 93 65 13
Ouvert 6 jours sur 7
5h30 / 19h15
fermé le jeudi
700 rue du Vercors
38210 St Quentin S/Isère

L'Amour Gourmande
J.M. SAGLIO
Maître Artisan
Pâtissier - Chocolatier - Glacier
TULLINS (Isère)
Tél. 04 76 07 00 74
www.patissier-chocolatier-tullins.fr

Chantier Jeunes 2023

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) a organisé un chantier jeunes à destination des 16 – 17 ans du mardi 11 au vendredi 14 avril 2023, à La Rivière.

Les chantiers jeunes ont été mis en œuvre en 2018. Ils sont portés par le service Info Jeunes de SMVIC pour un public âgé de 16 à 17 ans et ont déjà accueilli 99 jeunes issus du territoire.

Ces chantiers sont une réponse à la forte demande exprimée par les jeunes de travailler durant les vacances. Cinq chantiers par an sont proposés et sont définis sur la base d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement et d'intérêt collectif.

Pour le chantier de La Rivière, ce ne sont pas cinq jeunes comme cela est généralement le cas mais dix jeunes qui ont participé, la municipalité de La Rivière ayant souhaité s'associer au projet en recrutant six jeunes de la commune : Lisa-Marie, Nina, Chloé, Kelyan, Raphaël et Noah. Les quatre autres jeunes viennent de Vinay, Saint-Quentin-sur-Isère et L'Albenc.

Les dix jeunes ont travaillé durant ces cinq jours, malgré une météo fraîche et humide, sur la rénovation d'un mur en pierre à La Rivière, dans le cadre d'un CDD de 20 heures rémunéré au SMIC.

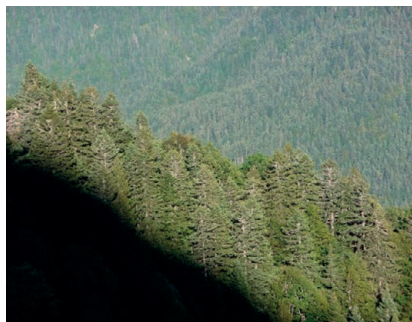
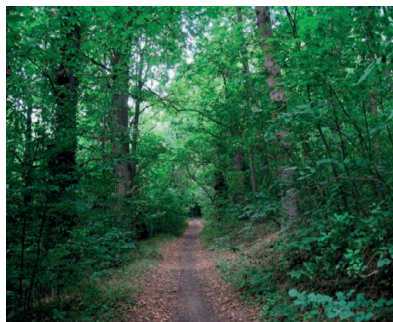
Les adolescents, très motivés, étaient encadré par Baptiste CERON, du service jeunesse de la communauté de communes. Cet été SMVIC prévoit d'organiser trois chantiers.



« La forêt iséroise : quelques mots, quelques chiffres »

En Isère, la forêt occupe 40 % du territoire. Nous vous proposons quelques chiffres pour la découvrir...

- Le sapin et l'épicéa sont les résineux les plus présents. Chez les feuillus on trouve le plus souvent le hêtre, le châtaignier et le chêne.
- En Isère (et en France aussi), on ne déforeste pas. La forêt conquiert l'équivalent de 300 terrains de foot par an. L'Homme ne récolte qu'un tiers du bois produit chaque année.
- Près de la moitié du bois récolté est transformé en bois d'œuvre : charpentes, sciages...
- Environ 9 600 hommes et femmes vivent de la forêt et du bois en Isère.
- On estime que la forêt abrite 70 % de la biodiversité.



Envie de vous impliquer avec nous pour votre territoire ?

Exprimons NOUS

Rejoignez le conseil de développement

Une assemblée consult'active de citoyens volontaires du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Optique MINGAT

Opticiens diplômés

Votre vision, c'est notre optique

34, Grande Rue
38470 VINAY
04 76 36 84 53

9, Place Jean Jaurès
38210 TULLINS
04 76 32 15 12

Le Chai-Nous

CAVE - BAR À VINS - BIÈRES - SPIRITUEUX

600 route de Saint-Quentin - 38210 TULLINS

07 76 06 60 01



Nous remercions l'ensemble des associations de notre village pour leurs engagements
et le renouvellement de leurs activités et manifestations

ASCR (Association Sportive et Culturelle de la Rivière)

Section « Ateliers créatifs », les mercredis de 17h à 19h

Bravo à mes petites et grandes artistes du mercredi. Presque chaque semaine nous créons, nous réalisons de petits trésors, « fait maison »,



Ce sont de bons moments de partage entre enfants et adultes.

Un grand MERCI à mes aides : Annick, Delphine, Noémie, Thérèse, et Véronique, votre implication et votre patience auprès des enfants me permettent de réaliser au mieux ces ateliers. Frédérique

- Une section danse :

1 heure de danse en ligne (danse individuelle), tous les mardi soir (rock, tcha tcha, kuduro, jérusalem, mamma maria, madison, madison italien... etc).

Victime de son succès, cette année, nous donnons rendez-vous aux nouveaux intéressés, à la rentrée prochaine.

Une démonstration au public est prévue le dimanche 14 mai sur le parvis de la mairie.

- **La Zumba**, jusque là réservée aux adultes, s'enrichira prochainement d'une « section jeune »

Renseignements : 06 61 96 33 73 ou Facebook : ASCR

Pause'Crea

Si vous êtes bricoleur, que vous aimez les travaux manuels, que vous soyez doués ou moins doués, l'association PAUSE'CREA vous accueille tous les derniers mardis du mois de 16h30 à 18h ainsi que les samedis à partir de 14h. Nous vous rappelons également que la bibliothèque est ouverte et vous propose un très grand choix de livres.

Les 2 et 3 juin 2023 nous organisons un salon « week-end bien-être et bien vivre ». Seront présents des exposants divers et variés qui pourront vous donner des idées de cadeaux pour la fête des mères et celle des pères. Une buvette ainsi qu'une petite restauration vous seront proposées. VENEZ NOMBREUX

A.C.C.A.

L'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.) et son équipe unique grand gibier, essaie au maximum de diminuer les dégâts causés, principalement par les sangliers et les chevreuils, aux agriculteurs.

L'association porte des aliments en montagne une fois par semaine vers des lieux autorisés, avec l'accord des propriétaires terriens.

La saison s'est bien déroulée ! Avec les 49 adhérents, l'équipe a prélevé son plan de chasse attribué par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (F.D.C.I.). Un total de 16 bracelets, dont 10 chevreuils, 4 chamois, 2 cerfs. L'équipe a de plus, prélevé 35 sangliers sur tout le territoire.

Ensemble, l'association entretient également les sentiers forestiers. À noter que l'Assemblée Générale de l'ACCA aura lieu le samedi 3 juin à 10 h 00 salle de réunion.

Merci à Tous, le Président



Sou des Écoles de La Rivière

Cette année encore, Monsieur Carnaval n'a pas échappé au bûcher...

Deux chars à l'effigie de la coupe du monde de football et de rugby ont été peints et décorés par les enfants lors d'un atelier organisé par le Sou des écoles.

Mardi 21 février, une belle parade d'enfants costumés et accompagnés de leurs parents, a conduit Monsieur Carnaval sur la place, où il a été brûlé ; Et venant ainsi, selon la tradition, mettre un terme à l'hiver, la grisaille et le froid.

Enfin, pour clôturer ce joyeux événement, les enfants ont été invités à partager un goûter, offert par le Sou.

Vous avez été nombreux à nous le demander au mois de mars, nous avons vendu 233 kg de Beaufort.

Merci à tous pour votre participation à ces événements !

Prochaines manifestations :

- Mardi 13 juin : remise des diplômes aux CM2

- Vendredi 16 juin : kermesse



Ramassage de déchets

À l'initiative de l'association En'Ve Animale, une vingtaine d'habitants s'est réunie dimanche 5 mars 2023 pour effectuer un nettoyage du centre village en compagnie de Lune et Praline (ânesses). Bravo et merci aux personnes présentes (et notamment les enfants !). Nous tenions à remercier les employés communaux pour leur travail quotidien sur les points stratégiques.

Malheureusement, encore de trop nombreux déchets sont ramassés : mégots (beaucoup trop), bouteilles de bières, emballages de goûters... et polluent notre cadre de vie. Comment expliquer cela aux enfants ? Ils ne comprennent pas, car il est si simple de mettre nos déchets dans les nombreuses poubelles du village. Une question d'éducation, sans aucun doute ! Et pourtant c'est l'affaire de tous.



En'vie Animale - Projets 2023

Séances intergénérationnelles **"découverte des abeilles et pollinisateurs"** en partenariat avec la miellerie des Coulmes les 13 mai, 3 juin et 9 juillet 2023 (après-midi). A destination des personnes âgées de 60 ans et plus Isérois.e et leurs petits-enfants (ou arrière-petits-enfants âgés d'au moins 6 ans).

Cette année nous proposons 3 séances (d'environ 2h30) pour partir à la découverte des abeilles et pollinisateurs sur les communes d'Izeron et Beauvoir-en-Royans (38160). Animation réalisée par Perrine Hauteceur, apicultrice professionnelle. Au programme : théorie, pratique autour des ruches et de la miellerie (extraction du miel), dégustation de produits de la ruche et jeux. Découverte de l'abeille en toute sécurité : cycle de vie, métiers, maison... et l'extraction du miel. La pollinisation : la reproduction des plantes, les plantes mellifères, comment les abeilles communiquent-elles entre elles ? etc... Prix : gratuit (adhésion à l'association obligatoire) Si vous êtes intéressés mais que vous n'avez pas d'enfants pour vous accompagner, ou soit que votre enfant n'a pas de grands-parents qui peut vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter.

Séances intergénérationnelles **"découverte des équidés"**

Nous renouvelons ces séances que nous proposons depuis 3 ans déjà et qui nous permettent chaque année de très belles rencontres et partages autour de nos équidés. Au programme : câlins, brossage, nourrissage, petite balade et/ou parcours. A destination des personnes âgées de 60 ans et plus Isérois.e et leurs petits-enfants (ou arrière-petits-enfants). Prix : gratuit (adhésion à l'association obligatoire)



Ces projets sont menés en partenariat avec le département de l'Isère via le dispositif « Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées » (conférence des financeurs - CDSA).

Mais aussi :

- visites aux anciens du village les plus isolés en compagnie des équidés et des enfants sur l'automne.
- des séances de médiation équine (pour public spécifique) ;
- quelques crêneaux « découverte des équidés » en famille ;
- un troc de graines et de plants, des ateliers autour du jardin... et beaucoup d'autres.

Pour vous inscrire et/ou adhérer, contactez-nous : asso.envie.animale@gmail.com ou 06 86 80 19 43 (laissez un message). A bientôt !

La Horde du Contretemps

Habitants de La Rivière bonjour ! C'est la reprise des marchés-guinguettes à la Ferme des mille joies. Nous vous invitons à venir nous retrouver dès le 24 mars à partir de 18h au 246 Montée des Chances à la Rivière !

Les marchés-guinguettes ont lieu un vendredi sur deux du printemps à l'automne. À partir de 18h, nous vendons du pain bio fait sur place et cuit au four à pain de la ferme. Quand la saison le permet, nous vendons aussi des légumes bio du potager ! Nous proposons également un repas de produits frais cuisinés sur place à prix libre, des boissons locales au bar, et la bonne ambiance est toujours assurée. Vers 20h/20h30, nous accueillons un groupe de musique. Leur rémunération se fait au chapeau, alors nous comptons sur votre solidarité !

L'adhésion annuelle à l'association est à prix libre et se fait sur place le jour même en espèce, elle est obligatoire pour participer. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des envies ou des projets !

Au plaisir de bientôt vous saluer.

L'équipe de la Horde du Contretemps à la Ferme des mille joies.

Les soirées Guinguettes
à la Ferme des 1000 joies
c'est 1 Vendredi sur 2 !

Réouverture
le 24 Mars

Au programme : PAIN - BAR - REPAS - CONCERT

- Le 24 Mars avec le groupe de rock "Justonesons"
- Le 7 Avril avec le groupe de punk électro "Hanabi"
- Le 21 Avril avec "Krem Grabuse" un duo Electro Ethnique Vocal
- Le 5 Mai ce sera une Jam session
- Le 2 Juin : le groupe de Latino Jazz fusion "Inoriné Trio"
- Le 30 Juin : la troupe de "Lombardia Orquesta" pour un concert de cumbia traditionnelle colombienne

Et d'autres dates à venir...
En bonus : nous accueillerons le spectacle "Zik & Taf" (chansons, textes et poésies) le Dimanche 30 Avril.

246 montée des chances 38210 La Rivière
contact@fermedesmillejoies.fr
Parkings : au niveau de l'église
Paiement en espèce seulement

Graines d'épicières

épicerie Bio Local Vrac

Alimentation Bio & produits naturels

2 Avenue Pierre Bérégovoy
38210 Tullins

04 57 20 59 45

FRANCK MAURICI
Gérant

TEL 04 76 07 03 03
FAX 04 76 07 03 40
garagemaurici@wanadoo.fr

SARL MAURICI
67 BLD MICHEL PERRET
38210 TULLINS

www.citroen.fr/repateur/tullins

CITROËN

Amicale des sapeurs-pompiers de St-Quentin-sur-Isère

Les Sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus 195 fois pour l'année 2022 :

St-Quentin-sur-Isère : 73 sorties	St-Gervais : 8 sorties
Montaud : 9 sorties	Vinay : 3 sorties
La Rivière : 31 sortie	St-Marcellin : 1 sortie
Tullins : 52 sorties	Cras : 1 sortie
Morette : 4 sorties	La Sône : 1 sortie
Poliénas : 2 sorties	Chantesse : 1 sortie
Autoroute A49 : 4 sorties	Cognin-les-Gorges : 1 sortie
Rovon : 5 sorties	

Secours à personne : 149 sorties	Fuite de gaz : 2 sorties
Accident de la circulation : 19 sorties	Inondation : 1 sortie
Feu de véhicule : 4 sorties	Déversement / Pollution : 2 sorties
Feu de bâtiment : 5 sorties	Feu de cheminée : 4 sorties
Feu de récolte : 4 sorties	Intervention animalière : 1 sortie
Feu ou fumée sans précision : 4 sorties	

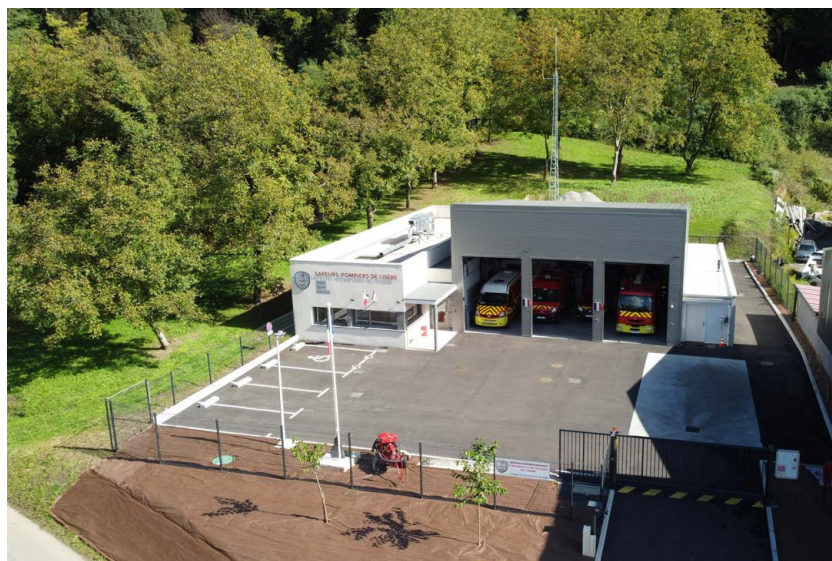
À rajouter 32 interventions de la chaîne de commandement.
Pour 2023, 47 sorties comptabilisées depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 29 mars.

**Les sapeurs-pompiers St Quentinnois organisent
le samedi 27 mai 2023 de 9h à 17h,
UNE JOURNÉE PORTES-OUVERTES
à l'occasion des 130 ans d'existence des pompiers
de Saint-Quentin-sur-Isère**

Visite de la caserne, formation aux gestes qui sauvent, présentation de plusieurs véhicules, stand, buvette, snack.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St Quentinnois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou demandez à la mairie le contact du chef de caserne.

Chef de caserne : Lieutenant Glénat-Jaime Jérôme
Adjoint au chef de caserne : Adjudant-chef Calvez Frédéric
Président de l'amicale : Fourel Fabien
Trésorier de l'amicale : Glénat-Jaime Gabriel
Secrétaire de l'amicale : Leita Romai



■ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

- Lundi : 8 h / 12 h
- Mardi : 13 h 30 / 18 h
- Jeudi : 13 h 30 / 18 h
- Vendredi ... : 8 h / 12 h

suivez-nous sur le site internet :
www.la-riviere38.fr

**NOUVEAUX
HORAIRES**

■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

04 76 93 31 75

Lundi 13h30 à 18h
Mer 9h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi 9h à 18h
Une pièce d'identité ou un justificatif de domicile peut vous être demandé.

■ VIE PAROISSIALE

Pour toute personne voulant contacter la paroisse, pour baptême, mariage, funérailles ou pour faire donner des messes pour les défunts s'adresser ou téléphoner à :
M^{me} Charles Françoise, le village.
tél. : 04 76 35 17 26
La paroisse de Vinay, Père Mariusz SLIWA,
tél. : 04 76 36 70 44

■ TÉLÉPHONES UTILES

Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 06 76 64 78 17
Samu 15
Secours en montagne 04 76 22 22 22

Mairie 04 76 93 61 52
École de La Rivière 04 76 93 60 23
Périscolaire 06 84 72 13 03
Médiathèque intercommunale
..... 04 76 65 80 74

Kinésithérapeute (St-Quentin)
M^{me} Larue-Sanou 04 76 37 45 24
..... ou 06 30 91 50 26
et M^{me} Schena 04 76 06 11 66
Infirmière M^{me} Epailly 04 76 93 66 11
Pharmacie du Martinet 04 76 93 68 08

Taxi Finet ... 04 76 93 65 02 et 06 07 09 15 31
Saint-Marcellin Vercors Isère
Communauté 04 76 38 45 48
Astreinte régie Eau/Assainissement
..... 04 76 36 94 01

EDF dépannage 0810 333 338
Télécom dépannage 10 13

Restaurant "Au Petit Creux" 04 76 93 52 81
Camping à la Ferme "La Thuillière" . 04 76 93 61 36
Chambre d'hôtes "Au vieux Four" 06 18 40 45 58

CARS RÉGION EN ISÈRE. Toutes les infos commerciales sur le réseau de cars sont disponibles sur :
..... www.carisere.auvergnernhonealpes.fr
..... ou au 04 76 26 38 38

Centrale de réservation des gîtes de France :
..... 04 76 40 79 40